Pour affichage

SÉANCE DU
23 OCTOBRE 2006

Commission scolaire des Patriotes

Comité consultatif des services aux élèves handicapés
et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents des élèves handicapés et des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Patriotes tenue au siège social de la Commission scolaire des Patriotes, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, le 23 octobre 2006.

La séance débute à 19 h 30.

Vingt et une personnes assistent à la réunion sous la présidence de Mme France Tremblay, présidente, et de M. Jean-Louis Tousignant, directeur adjoint au service des ressources éducatives, qui représente la directrice générale à ce comité.

1. Mot de bienvenue

Mme France Tremblay, présidente du Comité 2005-2006, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée. Elle présente les membres parents du Comité 2005-2006.

Elle rappelle que l'objectif de la réunion est de faire le bilan des activités du comité 2005-2006 d'élire dix parents qui siégeront au Comité pour l'année scolaire 2006-2007.

Elle présente un projet d'ordre du jour qui est accepté par l'ensemble des membres de l'assemblée.

1. Mot de bienvenue
2. Le Comité consultatif des services aux élèves HDAA
3. Bilan du Comité 2005-2006
4. Période de questions sur le fonctionnement du Comité
   Pause
5. Mise en candidature et élection des parents
6. Nomination d'un parent membre du Comité au Comité de parents
7. Mot de la fin.

2. Le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Monsieur Tousignant présente la responsabilité du Comité qui consiste à donner son avis à la commission scolaire sur les normes d'organisation des services éducatifs qu'elle a l'intention de mettre dans sa politique d'organisation des services aux élèves HDAA et sur le budget qui sera alloué pour l'organisation des services. Il peut aussi donner son avis sur l'application du plan d'intervention et sur les ententes que la commission scolaire peut conclure avec des organismes pour la prestation de service à ces élèves.

Sa composition est régie par la Loi sur l'instruction publique et le nombre des représentants de chaque groupe est déterminé par le Conseil des commissaires. Ainsi, pour la Commission

scolaire des Patriotes, le comité se compose de dix représentants des parents d'élèves HDAA, trois enseignants, un professionnel et un personnel de soutien qui œuvrent auprès de ces élèves, une direction d'école, un représentant des organismes qui dispensent des services à ces élèves et le directeur adjoint au service des ressources éducatives qui représente la directrice générale (sans droit de vote).

3. Bilan du Comité 2005-2006

Mme France Tremblay présente et commente les points saillants de l'année 2005-2006.

Parmi les dossiers qui ont été traités, le Comité s'est prononcé sur les dossiers suivants :

- Programme pour contrer la violence;
- Signets et guide;
- Bilan de l'organisation des services aux ÉHDAA;
- Consultation sur les critères d'inscription;
- Consultation sur la politique de maintien ou de fermeture des écoles;
- Priorités 2005-2006 des Services éducatifs;
- Transports adaptés et berlines;
- Consultations sur l'allongement de 90 minutes par semaine du temps d'enseignement au primaire.
- Présentation de la situation budgétaire.
- Orientation budgétaire et budget alloué aux ÉHDAA.
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2006-2007 à 2008-2009.
- Ententes hors-territoires : balises et principes.
- Représentativité au sein des C.E.
- Passage primaire-secondaire.
- Consultation – maintien ou fermeture de l'école J.-P.- Labarre à Varennes.
- Consultation – politique relative aux contributions financières des parents.
- Services complémentaires – programme des services éducatifs complémentaires.
- Orientation et localisation des classes spécialisées pour 2006-2007.
- Orientation et répartition des services éducatifs ÉHDAA 2006-2007.

4. Période de questions

Madame France Tremblay et Monsieur Jean-Louis Tousignant répondent aux questions de l'assemblée qui ont porté sur :

- À qui l'on se réfère lorsque notre enfant rencontre des difficultés
- L'intégration en classe ordinaire à la commission scolaire

5.1 Mise en candidature et élection des parents

Monsieur Jean-Louis Tousignant agit à titre de président d'élection. Il énonce les modalités d'élection aux dix postes en nomination.

Monsieur le Président ouvre la période de mise en candidature.

- Madame France Tremblay
- Madame Geneviève Tremblay
- Madame Marie-Claude Dion

- Madame Chantal Bourdeau
- Madame Johanne Lacroix
- Madame Nathalie Dupuis
- Madame Nancy Bernard
- Madame Martine Hubert-Meyer
- Madame Anne Lecavalier
- Monsieur Marc Langlois
- Monsieur Serge Lanthier

Ne recevant plus de candidature, Monsieur Jean-Louis Tousignant clôt la période de mise en candidature.

Élection :

Résolution 01/2006-10-23

Considérant l'article 185,1^{0} de la Loi sur l'instruction publique;

Suite aux élections, il est proposé par Nathalie Dupuis, appuyé par Serge Lanthier, de nommer au Comité consultatif des services aux élèves HDAA – année scolaire 2006-2007, les parents élus suivants :

- Madame France Tremblay
- Madame Geneviève Tremblay
- Madame Marie-Claude Dion
- Madame Chantal Bourdeau
- Madame Johanne Lacroix
- Madame Nancy Bernard
- Madame Martine Hubert-Meyer
- Madame Anne Lecavalier
- Monsieur Marc Langlois
- Monsieur Serge Lanthier

Adopté à l'unanimité.

5.2 Mise en candidature et élection des parents substituts

Résolution 02/2006-10-23

Advenant la démission d'un ou de parents en cours de mandat, Martine Hubert-Meyer, appuyée par Marie-Claude Dion, propose qu'une liste de parents intéressés à remplacer le ou les parents démissionnaires soit établie :

Les parents dont le nom suit manifestent leur intérêt :

- Madame Nathalie Dupuis

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Désignation d'un représentant du Comité consultatif des services aux élèves HDAA au Comité de parents 2006-2007

Résolution 03/2006-10-23

Considérant l'article 189,2^{0} de la Loi sur l'instruction publique ;

Suite aux élections, il est proposé par Johanne Lacroix appuyée par France Tremblay de désigner Martine Hubert-Meyer représentante du Comité consultatif des services aux élèves HDAA au Comité de parents et de désigner mesdames Anne Lecavalier et Nancy Bernard comme substituts.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Conclusion

Monsieur Tousignant félicite les personnes qui ont été nommées et remercie les membres de l'assistance pour leur participation.

Il indique que la première réunion du Comité se tiendra le 13 novembre 2006, à 19 h 30, au siège social de la Commission scolaire. Les séances sont publiques et prévoient un moment de parole au public.

Sur ce, la séance est levée. Il est 9h00.

Jean-Louis Tousignant Responsable d'assemblée	France Tremblay Présidente d'assemblée